

LayNouvelles

Saint Christophe

Magazine municipal
Numéro 15
Décembre 2023



LE MOT DU MAIRE



Chères Layennes, chers Layens,

Nous terminons 2023 avec de nombreux projets qui verront le jour en 2024. Ainsi le futur bâtiment des services, dont le permis de construire vient d'être déposé va vous être présenté plus en détail dans ce nouveau Lay Nouvelles. Pour les différentes activités hébergées actuellement dans les locaux concernés, l'organisation pendant les travaux a été concertée avec les différents utilisateurs que je remercie pour leur compréhension. Ils seront récompensés lorsqu'ils intégreront les nouveaux locaux.

Les travaux de renforcement du mur du parc Boidin ont commencé début octobre et vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'année. La hauteur du mur sera réduite à un mètre afin de permettre aux piétons et aux promeneurs de profiter pleinement du paysage. La maîtrise d'ouvrage et le financement sont assurés par le Bassin de Pompey.

La situation hydrologique reste très préoccupante. Le mois de septembre a été particulièrement chaud et nettement déficitaire en pluie, aussi à la mi-octobre le niveau d'alerte sécheresse était à nouveau décrété par la préfecture. Cette situation, malgré l'avancement de la saison, nous a obligé à sensibiliser chacun à l'utilisation raisonnée de l'eau des fontaines, car cette eau contribue grandement à la préservation des fonctions biologiques de l'Amezule. C'est dans ce contexte restreint que nous envisageons, pour le fleurissement de notre beau village, de nous réorienter vers des plantes beaucoup moins gourmandes en eau. Il s'agit aussi de montrer l'exemple. Cette réorganisation nous interroge également sur l'intérêt de poursuivre le label "ville fleurie". Si les intempéries actuelles sont les bienvenues en termes de pluviométrie, elles ne résolvent que très partiellement les problèmes récurrents de sécheresse auxquels nous sommes de plus en plus confrontés.

Quant aux coûts de l'énergie, la situation reste elle aussi préoccupante. Pour l'hiver 2022-2023, nous n'avons pas eu le choix que de recommander la plus grande vigilance pour le chauffage de tous les bâtiments communaux occupés habituellement ou occasionnellement. Cela nous a permis de limiter les surcoûts. Nous sommes bien sûr obligés de poursuivre le même effort pour l'hiver qui commence. Merci à vous tous de votre adhésion à ces contraintes.

Félicitations à Noé FLAUSS pour son élection de maire enfant. Nous lui souhaitons avec son équipe de parvenir à mettre en œuvre dans l'intérêt de la population les actions qu'ils auront retenues.

Je vous souhaite bonne lecture de ce dernier Lay Nouvelles.

Excellente fin d'année 2023 et de joyeuses fêtes pour chacun d'entre vous.

Patrick MÉDART
Maire de Lay-Saint-Christophe



60^e anniversaire du Traité de l'Elysée 3, 4



Le budget communal 5, 6
Réhabilitation Maison des Services 7
Limitation de la vitesse à 30 km/h dans la commune 8
Expression libre 8
Rencontre à Steinach 9



Une première année scolaire de fonctionnement
du Conseil Municipal d'Enfants CME 10
Le nouveau Conseil Municipal d'enfants est élu 11



Ça bouge dans les écoles 12
L'ALSH à Lay combien, pourquoi, comment ? 13, 14



Les Croqueurs de pommes de Lorraine
au verger communal ! 15
Remise des prix des maisons fleuries
Vendredi 15 septembre 2023 16, 17
La sauvegarde des amphibiens 17



Histoire du Monument aux morts
de la Guerre 1939-1945 18, 19



Marche solidaire Lay Rose 20, 21
Le Téléthon du 19 novembre 2023 22
L'art au village, une huitième édition particulièrement
réussie ! 23
Panorama des associations 24 à 27



60^e anniversaire du Traité de l'Elysée

L'année 2023 marque le 60^e anniversaire du Traité de l'Elysée, signé le 22 janvier 1963 par le chancelier Konrad Adenauer et le Président de la République Charles de Gaulle. Tournant historique des relations entre la France et l'Allemagne, cet accord fut une étape décisive de la coopération déjà engagée 13 ans plus tôt dans le cadre de la création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA).

Le Traité a permis de rapprocher les forces vives, en particulier les jeunes, de nos deux pays dans une démarche de réconciliation sans précédent qui a marqué d'une empreinte indélébile la construction européenne.



L'anniversaire du Traité de l'Elysée constitue l'occasion de célébrer cette avancée exceptionnelle dans les relations entre nos deux pays et dans la construction européenne. Aujourd'hui, 60 ans après la signature de ce Traité, les jumelages entre la France et l'Allemagne donnent un sens concret à l'amitié franco-allemande et contribuent activement à la réalisation de l'Europe des citoyens.

Face à la guerre en Ukraine, à ses conséquences politiques, économiques et financières, le besoin d'Europe n'a jamais été aussi fort. Plus que jamais les Européens doivent faire front commun pour que l'Union européenne puisse apporter des réponses à la hauteur des défis et des valeurs qu'elle défend.

Dans ce contexte difficile de crises à répétition, la nécessité d'une coopération forte, efficace et équilibrée s'impose entre la France et l'Allemagne. Le 60^e anniversaire du Traité de l'Elysée représente un témoignage de paix. Il constitue également une opportunité de réflexion pour préparer ensemble l'avenir de la relation franco-allemande et des échanges entre les collectivités de nos deux pays.

La France compte environ 2300 communes jumelées avec l'Allemagne qui est ainsi de loin le premier pays partenaire des collectivités territoriales françaises. Ces liens sont les plus nombreux, les plus étroits et les plus actifs jamais établis entre deux pays. La France et l'Allemagne ont d'ailleurs reconnu le rôle fondamental des jumelages et partenariats dans le nouveau Traité de coopération signé en 2019 à Aix-la-Chapelle.

Les premiers jumelages franco-allemands n'ont pas attendu 1963, mais le Traité a néanmoins largement contribué à l'essor de ce mouvement. En donnant la possibilité à des millions de citoyens français et allemands de se rencontrer, de se côtoyer et d'apprendre à se connaître, ces échanges ont toujours été de puissants catalyseurs de l'amitié franco-allemande.

C'est pourquoi, les élus de la commune de Lay-Saint-Christophe :

1. Répondent à l'appel lancé par l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe.
2. Saisissent l'opportunité des célébrations du 60^e anniversaire du Traité de l'Elysée pour rappeler leur attachement à la relation franco-allemande et à leur jumelage avec Steinach, réaffirmant l'engagement pris ensemble le 6 mars 2023 par la signature du serment de jumelage unissant nos deux communes.
3. Parce qu'ils sont précieux, nous avons le devoir de préserver les liens que nous avons su tisser entre nos collectivités territoriales et nos acteurs locaux. Nous nous engageons à poursuivre notre action conjointe dans une perspective européenne. Dans nos communes et dans nos territoires, nous disposons de gisements de savoir-faire dont nous devons tirer parti pour renouveler nos coopérations. La citoyenneté, l'engagement et la participation démocratique, l'égalité et la tolérance sont des principes clés sur lesquels doivent se fonder nos partenariats.
4. Pour relever les défis de demain et contribuer ensemble à un avenir durable, nos rencontres devraient nous permettre de confronter nos politiques locales sur les sujets liés à l'urgence climatique, à la sobriété énergétique et plus généralement au développement durable.





5. Nous œuvrerons pour ouvrir encore davantage nos coopérations à nos jeunes concitoyens en veillant à offrir aux plus défavorisés d'entre eux des opportunités de mobilité et de rencontres. Nos jumelages doivent être pour eux des espaces d'initiation à la mobilité et d'apprentissage de l'autonomie. Nos échanges doivent correspondre à leurs attentes, donner libre cours à leur créativité et valoriser leurs compétences.

6. Le drame de la guerre en Ukraine, les dérives autoritaires dans de nombreux pays, la montée des populismes en Europe et dans le monde nous incitent à nous mobiliser sans relâche pour la démocratie, pour le respect de la dignité et des droits humains et pour le respect du droit international. Nous devons, à travers nos rencontres, nous rassembler autour des valeurs communes qui nous sont chères.

7. Nous saluons la contribution essentielle de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), créé par le Traité de l'Élysée, qui n'a cessé d'apporter depuis sa création un soutien précieux à la coopération franco-allemande en favorisant les rencontres de millions de jeunes de nos deux pays, notamment dans le cadre de nos jumelages. Nous saluons tout particulièrement les efforts et les moyens exceptionnels déployés par l'OFAJ pour que les jeunes Allemands et Français puissent garder le contact malgré la crise sanitaire qui a fortement perturbé l'organisation d'échanges et de rencontres depuis 2020.

8. Nous nous félicitons de la création, suite au nouveau Traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle, du Fonds Citoyen Franco-Allemand et nous nous réjouissons du grand nombre de rencontres et d'initiatives soutenues dans ce cadre. Ce fonds est pour nous une opportunité de proposer des projets permettant d'impliquer de nouveaux acteurs locaux dans les relations franco-allemandes.

9. Soulignons, au regard du contexte international, la nécessité de nous engager ensemble pour l'Ukraine. Des initiatives devraient être menées conjointement par les autorités locales françaises et allemandes, le cas échéant avec leurs partenaires de Pologne et de Roumanie, que ce soit pour participer à l'aide d'urgence, ou à plus long terme, pour s'engager dans des coopérations communes avec des villes et communes ukrainiennes afin de les aider à se relever lorsque le temps de la reconstruction sera venu.

10. Entendons, dans le prolongement de la présente déclaration, porter avec notre partenaire des initiatives destinées à célébrer le 60^e anniversaire du Traité de l'Élysée et à mettre en valeur la convivialité des relations de jumelage entre nos deux territoires.



À l'occasion du 56^e anniversaire du traité de l'Élysée, mardi 22 janvier 2019, le président de la République française et, la chancelière de la République fédérale d'Allemagne, ont signé à Aix-la-Chapelle, un nouveau traité de coopération et d'intégration franco-allemandes.



Le 22 janvier 1963, le général de Gaulle et le chancelier allemand Konrad Adenauer signent le traité de l'Élysée.



Le budget communal

Qu'est-ce que le budget ?

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour l'année.

Selon les collectivités, il peut y avoir un budget principal et des budgets annexes (eau, assainissement...)

Le budget primitif (BP) constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. **Il doit être voté par le conseil municipal avant le 15 avril** de l'année en cours. Vous pouvez suivre, chaque année, le vote du budget en assistant au conseil municipal.



Comment se présente-t-il ?

D'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties :

- Une section de fonctionnement
- Une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (recettes = dépenses).

- La section de fonctionnement est dédiée aux services nécessaires à la vie des habitants.
- La section d'investissement assure l'amélioration de l'ensemble des structures municipales et du cadre de vie.

Les dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (impôts, recettes du domaine, tarification des services), par des dotations de l'Etat, subventions et par le recours à l'emprunt pour les investissements...

Une bonne maîtrise de la section fonctionnement permet à la collectivité, grâce à l'excédent dégagé entre ses recettes et ses dépenses, de réaliser ses projets d'investissements.

Il est toujours difficile pour la collectivité de trouver un juste équilibre entre ses obligations (mises aux normes, imprévus,

réparations diverses, maintien du service apporté) et ses envies (constructions, rénovations, innovation...).



Comment est-il exécuté ?

Une fois voté, le budget est exécuté tout au long de l'année. Cela signifie que les dépenses sont payées (factures des fournisseurs, versement des subventions, achat de terrain...) et les recettes encaissées (dotations de l'Etat, fiscalité, vente de terrain...).

Ce travail d'exécution se fait à deux :

- Le maire, par l'intermédiaire de ses services administratifs, engage, liquide et ordonne les dépenses et les recettes
- Le comptable public, sous l'autorité du ministère des Finances, contrôle, encaisse les recettes et décaisse les dépenses.

Il s'agit du principe fondamental, en comptabilité publique, de séparation de l'ordonnateur et du comptable.

Le budget primitif étant un acte de prévision, il convient ensuite de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Cette opération se fait au niveau du compte administratif. Ce dernier est en effet le relevé de toutes les dépenses et de toutes les recettes réalisées durant l'année écoulée. Il est établi par l'ordonnateur (le maire).

De son côté le receveur principal des impôts établit le compte de gestion qui doit être en tous points identiques au compte administratif.

Ces deux documents sont votés par le conseil municipal au cours de la même séance avant le 30 juin.

Quel est le budget de fonctionnement 2023 de Lay-Saint-Christophe ?

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent pour 2023 à 1 727 K€. Elles assurent le fonctionnement quotidien de la « machine municipale » au service des Layens et les plus importantes



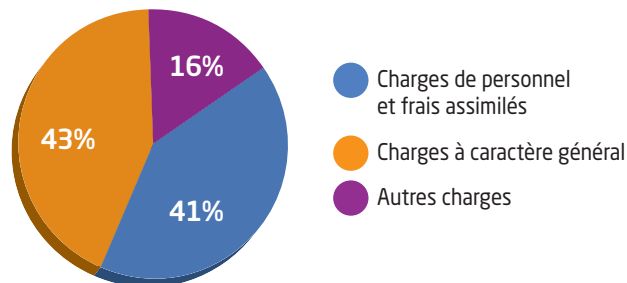
dépenses sont les charges de personnel à hauteur de 41 % du total (une partie de ces charges est remboursée par la communauté de communes au titre de la restauration scolaire) et les charges générales pour les dépenses courantes à hauteur de 43 % (achat des fluides : eau, électricité, gaz mais aussi entretien des bâtiments et des terrains et forêts, assurances diverses, fournitures aux écoles).

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des impôts et taxes (taxe foncière, compensation taxe habitation...) pour 896 K€ (52 % du budget), des dotations de l'Etat pour 271 K€, des produits des services, domaine et ventes diverses pour 198 K€ (remboursement par la communauté de communes du Bassin de Pompey de frais de personnel restauration, concessions cimetière, taxe aménagement, facturation périscolaire...).

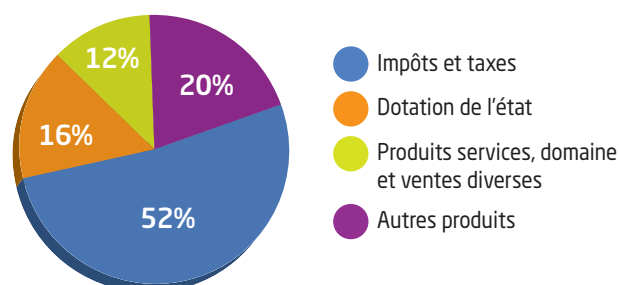
Il faut noter que la dotation globale de fonctionnement se réduit chaque année et celle-ci est passée de 93€ par habitant en 2017 à 81€ par habitant en 2022 et que la taxe foncière représente une part importante des recettes de la commune. En 2023, l'augmentation de la taxe foncière a été indispensable afin d'assurer une continuité de la qualité des services auprès des habitants mais aussi afin de se donner la possibilité de mettre en place le projet de maison des services. Il est important de ne pas oublier que le taux communal n'est qu'un élément de l'établissement de celle-ci.

La taxe foncière est calculée à partir de la valeur locative cadastrale du bien fixée par l'administration fiscale (depuis la loi de Finances pour 2018, les valeurs locatives cadastrales sont revalorisées chaque année au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé publié par l'INSEE, celles-ci ont été revalorisées de 7,1 % en 2023).

DÉPENSES fonctionnement 2023



RECETTES fonctionnement 2023



Sur cette base sont appliqués plusieurs taux fixés par les collectivités dont vous dépendez (commune, intercommunalité). Le taux de la Commune de Lay-Saint-Christophe qui n'avait pas été modifié depuis plusieurs années est passé de 25,01 % à 26,01 %.

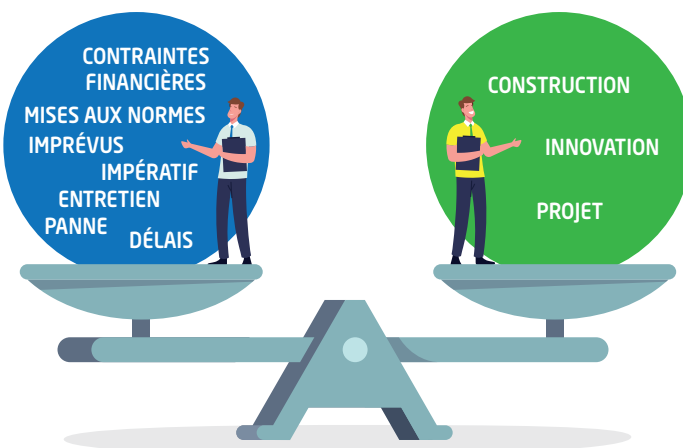
Quel est le budget d'investissement 2023 de Lay-Saint-Christophe ?

Le budget d'investissement s'élève à 1939 K€ et une grande partie de ce budget concerne l'important projet de réhabilitation de l'aile droite de la mairie en maison des services. Les travaux devraient débuter fin 2023/début 2024.

Le coût total de l'opération est de l'ordre de 3 M€ TTC et celui-ci s'étalera sur les années 2023-2025.

Pour cette opération, la commune a déposé des demandes de subventions et un emprunt viendra équilibrer le budget. Les autres dépenses budgétées sont par exemple, pour les plus significatives, la réfection de la charpente de la mairie (53 K€), la maîtrise d'œuvre d'un avant-projet de maison médicale (40 K€), la rénovation de l'aire de jeux de l'école maternelle (15 K€), la création de deux columbariums au cimetière (16 K€), la rénovation du mur de soutènement de la rue des Munières (16 K€).

L'investissement d'une commune : des OBLIGATIONS et des ENVIES



La communauté de communes a-t-elle des incidences sur le budget ?

Il est important de souligner que la gestion d'une commune est étroitement liée à la communauté de communes à laquelle au fil du temps des compétences ont été transférées comme la voirie et l'éclairage public, l'eau et l'assainissement, la restauration scolaire, la police municipale... et bien d'autres services.



Réhabilitation **Maison des Services** (aile droite mairie)



DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION : Suite à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP), aux différents diagnostics (sécurité et énergétique) et aux besoins de locaux liés aux services à la population (agence postale communale, accueil permanences France services, accueil permanences gendarmerie) il est apparu nécessaire de réhabiliter l'aile droite de la mairie afin de disposer d'espaces mutualisés, énergétiquement efficaces et adaptés aux différents usages regroupant les services et les associations.

La commune de Lay-Saint-Christophe est propriétaire, par héritage en 1847, d'un patrimoine historique (Maison Forte léguée par le Baron de Courcelles) situé en cœur de village. Le bâtiment comprend deux ailes. L'une accueille les services municipaux, la salle du conseil municipal et des mariages et l'autre différentes associations et activités ainsi que la bibliothèque.

La réhabilitation de l'aile droite du bâtiment, outre la mise à disposition de locaux aux associations, permettra également l'accueil des services à la population, répondant ainsi aux enjeux de valorisation du cœur de bourg tant par sa situation centrale que par sa proximité avec les commerces, les transports en commun et les services scolaires et périscolaires.

Ce bâtiment accueillera des services et activités aussi nombreux que divers :

- la bibliothèque et son réseau numérique LIMEDIA,
- un espace en mezzanine dédié à des expositions,
- le service enfance jeunesse avec la tenue des ateliers inter-communaux du relais petite enfance,
- des rencontres du club de jeunes ados municipal avec possibilités de nouvelles activités périscolaires.
- des locaux associatifs mutualisés (3ème âge, catéchèse, informatique, danse, sculpture dessin et poterie, chorale et atelier musicaux...),
- il permettra la tenue des permanences de services décentralisés de France Services ou de la gendarmerie,
- un espace permettra d'accueillir une agence postale communale.

La réhabilitation du bâtiment tient compte de critères de mise en accessibilité, de dé-perméabilisation des sols, d'amélioration énergétique et de production d'énergie renouvelable (étude en cours avec une convention d'autoconsommation collective sur un bâtiment annexe) afin de coller à la transition énergétique nécessaire.

Le parking actuel situé devant le bâtiment sera dé-perméabilisé avec la mise place d'un revêtement drainant et de deux accès différenciés pour l'entrée et la sortie.

L'ensemble du bâti et de ses accès seront mis en conformité avec l'accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite).

■ Jessica MICHEL et Grégor PRIGENT

Le calendrier prévisionnel de l'opération prévoit :

- **FIN DES ÉTUDES :**
décembre 2023
- **CONSULTATION DES ENTREPRISES :**
premier trimestre 2024
- **ATTRIBUTION :** premier trimestre 2024
- **TRAVAUX :** d'avril 2024 à septembre 2025





Limitation de la vitesse à 30 km/h dans la commune

Depuis quelques années, de plus en plus de communes en France et dans le monde ont choisi de limiter la vitesse à 30 km/h dans les zones urbaines. La commune de Lay-Saint-Christophe vient de faire ce choix également.



Cette décision a été prise afin :

- d'améliorer la sécurité routière,
- de réduire la pollution atmosphérique et sonore,
- de favoriser une mobilité plus durable et plus respectueuse de l'environnement.

1) Augmentation de la sécurité routière

Limiter la vitesse à 30 km/h dans les zones urbaines est une mesure qui permet de diminuer considérablement le nombre d'accidents de la route et leur gravité. Selon une étude de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la probabilité de décès pour un piéton est de 80% si le véhicule qui le percute roule à 50 km/h, alors qu'elle tombe à seulement 10% si la voiture roule à 30 km/h.

2) Réduction de la pollution atmosphérique et sonore

En effet, les véhicules roulant à une vitesse plus réduite émettent moins de gaz d'échappement, ce qui contribue à améliorer la qualité de l'air. De plus, une vitesse réduite permet de réduire le bruit de la circulation, ce qui améliore la qualité de vie des habitants des zones urbaines.

3) Encouragement pour une mobilité plus durable et plus respectueuse de l'environnement

Une vitesse plus faible incite les conducteurs à utiliser des modes de déplacement plus écologiques, tels que les deux roues non motorisés ou les transports en commun. De plus, elle favorise les déplacements à pied, ce qui encourage l'activité physique et contribue à améliorer la santé des habitants.

En conclusion, la limitation de la vitesse à 30 km/h dans la commune présentera, outre le fait d'harmoniser la vitesse (hors la rue de la Levée qui est une zone de rencontre et qui reste donc limitée à 20 km/h), de nombreux avantages pour la sécurité routière, notre environnement et notre santé.

Cette mesure, qui sera effective courant du premier trimestre 2024, s'inscrit dans une politique de mobilité plus durable et respectueuse du bien-être de chacun.

■ Grégor PRIGENT

Expression libre

Mi-parcours de notre mandat : quels enseignements tirer de notre participation aux diverses commissions et conseils municipaux ?

Tout d'abord, sachez que nos deux voix apportent une approche différente, mais toujours dans un esprit constructif.

Oui, le changement que nous proposons lors des dernières élections municipales, est toujours possible si le Conseil Municipal prend la peine d'élaborer une stratégie à long terme.

De nombreux points restent en attente et on constate que le poids décisionnel de la Communauté de Communes du Bassin

de Pompey peut être un frein à la concrétisation de certaines actions (mur du Parc Boidin notamment).

La réhabilitation de l'aile droite de la Mairie (travaux en 2024 ?) ne doit pas masquer l'absence de perspectives sur la maison médicale, la rénovation énergétique des bâtiments communaux (écoles comprises), la liaison centre du village-voie verte, la mise en valeur des sentiers et l'évolution du PLUI dans le cadre de la Loi Climat et Résilience adoptée en Août 2021...

Demain comme hier, nous resterons vigilants quant à l'évolution de notre commune.

■ Sabine JEANNOT et Serge NECKER



Rencontre à Steinach à l'occasion de la journée de commémoration des morts militaires et civils des guerres de toutes les nations

Le Maire, une délégation du conseil municipal et le comité de jumelage de Lay St Christophe étaient invités par la ville jumelée de Steinach en Allemagne pour renouer des contacts après une interruption due à la crise sanitaire.

Les élus et les membres du comité de jumelage étaient accueillis chaleureusement le 18 novembre à la mairie de Steinach où le maire Nicolai Bichler et son homologue Patrick Médart ont présenté le fonctionnement, l'organisation et les projets à venir de chaque commune.

Il s'en est suivi des échanges très riches et intéressants. La réception s'est terminée par une messe célébrée à l'occasion de cette journée commémorative.

Les maires ont rappelé l'importance du traité de l'Elysée signé en 1963 par le président Charles de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer.

Cette paix exemplaire entre la France et l'Allemagne a été possible grâce à de multiples coopérations et jumelages entre villes et villages, aidés par l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse. Les comités de jumelage de Lay et de Steinach prépareront à nouveau des échanges pour 2024.

■ Le comité de jumelage





Une première année scolaire de fonctionnement du **Conseil Municipal d'Enfants CME**

Dix enfants ont été élus le 8 novembre 2022 au premier CME de Lay-Saint-Christophe (Lay Nouvelles de décembre 2022). Nous souhaitons vous informer des actions, du vécu des enfants à l'issue de cette première année scolaire de fonctionnement.

Une action, choisie et mise en œuvre par les enfants élus, a été menée lors de chaque trimestre.



Les élus préparent la collecte SPA

L'action SPA Amance

Les enfants ont fait le choix d'aider la SPA dans son travail auprès des animaux délaissés.

Pour cela « Nous avons organisé une collecte en mairie, puis le 8 février, le camion de la mairie plein de nourriture, de litières et jeux pour les animaux nous a rejoints à la SPA. Nous avons été très bien accueillis, nous avons déchargé le camion et remis les dons. Nous avons pu visiter les locaux et profiter des animaux. Ce projet a été une grande réussite. »

Victor S. et Eliott.

L'action zéro mégot

Lors d'une sortie « ramassons les déchets » les enfants de l'école ont visualisé que les mégots de cigarettes jetés au sol étaient le principal problème rencontré dans le centre bourg. C'est pourquoi les enfants du CME ont lancé toute une campagne en avril avec comme objectif « zéro mégot ».

« L'affiche de présentation de l'action avait un slogan percutant "Laisser son mégot par terre n'a jamais fait pousser un paquet de cigarettes." Un tuto de fabrication de cendrier de poche est toujours disponible sur le site de la commune et on trouve toujours des cendriers et boîtes de conserves peints aux endroits stratégiques. »

Agathe et Adèle.

La fête des enfants

Pour la dernière action des enfants, un moment de fête était souhaité par l'ensemble des jeunes élus. Rassembler les copains de l'école mais aussi les enfants de Lay-Saint-Christophe non scolarisés sur la commune était l'objectif affiché et réussi.

« Le mercredi 14 juin une cinquantaine d'enfants ont profité de Molky, course en sacs, parachute, chamboule tout, diabolos et badminton. Toutes les 10 minutes nous changions d'activités et à 16h00 nous avons pris un goûter, c'était délicieux. » Eléna et Emma.

Les enfants ont pu également participer activement, représenter l'ensemble des enfants électeurs lors des manifestations communales. Ils étaient présents lors des cérémonies du 11 novembre, du 8 mai ou lors d'un mariage. Ils ont pu visiter la cuisine centrale du bassin de Pompey.



Mariage



Les élus à la cuisine centrale

Toutes ces activités ont plu aux enfants élus. « Nous, les CM2, sommes déçus de partir du conseil municipal d'enfants l'année prochaine. Nous avons adoré cette aventure parce que nous avons fait plein de choses. » Félix et Calliste.

Peu après la rentrée scolaire de septembre 2023, 6 CM1 viendront rejoindre les « anciens » élus de CM1 devenus des CM2. D'autres actions, objectifs seront à penser, réaliser par la nouvelle équipe d'enfants élus

■ Marie-Laure PICHON et les enfants du CME

Arrivée du camion à la SPA



Cérémonie du 8 mai 2023





Le nouveau Conseil Municipal d'enfants est élu



Le 17 octobre 2023, les classes de CE2 et CM1, CM2 ont voté pour élire 6 conseillers municipaux enfants issus de CM1 qui avaient réfléchi et préparé un programme. 8 enfants se présentaient, 6 furent élus et ont participé à l'élection du maire et des 3 adjoints.

Les 5 conseillers de CM1 élus en 2022-2023 et devenus élèves de CM2 se sont joints aux 6 CM1 pour installer le nouveau conseil municipal d'enfants et voter pour le maire et les 3 adjoints le lundi 6 novembre 2023 en présence de Mr Maire, d'élus, bénévoles et parents.

Ont été élus :

- Maire : **Noé FLAUSS** (CM1)
- Adjointe sport loisirs culture : **Lison HUMBERT** (CM1)
- Adjoint cadre de vie environnement : **Victor HOUCHE** (CM2)
- Adjointe social solidarité : **Louise MANGIN** (CM1)

Conseillers :

- Elena BACK
- Agathe DARNEY
- Adèle HERIAT
- Capucine LAURENT
- Ange RAMAGE
- Emma ROSSANO
- Lucilou SCHNEIDER

Quelques jours après leur installation, les enfants élus ont représenté leurs électeurs à la commémoration du 11 novembre.

Trois actions au minimum seront mises en œuvre par le nouveau CME au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Un programme d'accompagnement à l'apprentissage de la citoyenneté est d'ores et déjà prévu avec entre autres une visite de la préfecture de Meurthe et Moselle et le 11 avril 2024, une visite de l'Assemblée Nationale à Paris.

Une belle année qui s'annonce pour les jeunes élus !

■ Marie-Laure PICHON





Ça bouge dans les écoles



Nous avons profité des vacances de printemps pour faire installer une nouvelle structure de jeux dans la cour de l'école maternelle.

Cette structure choisie par les enseignantes pour son aspect ludique et pédagogique est appréciée des enfants. Dès le retour des vacances de printemps, les petits ont pu grimper, glisser, exercer leur motricité en sécurité sur un espace dédié avec sol souple.

Les couleurs sont attractives et ne laissent aucun enfant indifférent. En jouant, les enfants apprennent.

Toujours pendant ces vacances de printemps, des jeux de cour peints au sol sont apparus à l'école élémentaire.

Aboutissement du projet Récré-action mené par Yannick Brochard et le « groupe ados » : choix des jeux en concertation avec les élèves, réalisation des plans avec les parents d'élèves, préparation des surfaces par les services techniques puis mise en peinture des jeux par un bénévole et des parents d'élèves.

Un vrai travail en concertation. Des marelles, un twister, des jeux de quatre coins... font le bonheur des élèves depuis début mai.

Les vacances d'été ont aussi été le moment de remettre en sécurité le cheminement piétonnier entre nos deux écoles.

Le bassin de Pompey a entendu notre souhait et réalisé une pose de barrières et remis en peinture jaune les bordures de trottoirs matérialisant ainsi les zones d'interdiction de stationnement afin de garantir la sécurité des enfants et de leurs accompagnateurs.

Nous remercions les agents du Bassin de Pompey pour leur travail ainsi que nos agents techniques qui œuvrent au quotidien pour garantir l'entretien de nos écoles.

■ Marie-Laure PICHON



Jeu de marelle



Nouvelles barrières sécurisation cheminement

La nouvelle structure de jeux



Jeu de quatre coins



L'ALSH à Lay combien, pourquoi, comment ?

A propos d'une semaine en avril 2023

La commune de Lay-Saint-Christophe ouvre des Accueils Collectifs de Mineurs autrement appelés ALSH, Accueil de Loisirs Sans Hébergement, à raison d'une semaine aux vacances de Toussaint, de février, de Pâques et cinq semaines sur les vacances d'été.

Un moyen de soulager les familles dans la garde de leurs enfants sur les nombreuses semaines de vacances scolaires. Mais, un moyen aussi de créer une autre dynamique entre les enfants dans un contexte moins contraint par les horaires, permettant plus d'activités et de convivialité.

Pour la municipalité, un ALSH d'une semaine cela représente :

- 48 enfants accueillis ;
- 1 bus pour les sorties ;
- 216 repas et autant de goûters.

Encadrement

L'équipe d'animation est composée de :

- 1 directeur BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) ;
- 2 animateurs pour 12 enfants de plus de 6 ans ;
- 3 animateurs pour 8 enfants de moins de 6 ans ;
- 1 agent de restauration et d'entretien des locaux.

L'encadrement se doit d'être composé d'au minimum 50 % d'animateurs qualifié BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), maximum 30 % d'animateurs stagiaires et maximum 20 % d'animateurs non qualifiés.

Le BAFA

La municipalité finance la formation BAFA aux jeunes Layens qui le souhaitent.

Pour cela, une demande papier doit être formulée en mairie, un entretien est réalisé par le directeur du service enfance jeunesse, une session ALSH de test est réalisée pour s'assurer de la capacité et la maturité du jeune à réaliser la formation.

En contrepartie du financement de sa formation, il s'engage à travailler pour les ALSH de la commune pendant deux années après la fin de sa formation.

Formation qui se déroule en plusieurs temps :

- Formation théorique dite « de base » - 8 jours ;
- Formation pratique en ALSH - 14 jours ;
- Formation théorique d'approfondissement - 8 jours.

Coût de revient

- Coûts salariaux des animateurs, directeur et agent d'entretien
- Frais de repas + goûter
- Fluides
- Produits d'entretien
- Formation des animateurs
- Transport
- Sortie / intervenant
- Matériel et petit équipement



Nos limites

Si nous accueillons un enfant de plus, des coûts supplémentaires incompressibles en découlent :

- 1 bus supplémentaire pour chaque sortie ;
- 1 animateur supplémentaire et s'il y a des enfants de plus et de moins de 6 ans : 2 animateurs (1 dans chaque tranche d'âge).

Le recrutement de personnel qualifié BAFA est de plus en plus compliqué, on constate une pénurie nationale et une « guerre » des collectivités pour attirer les animateurs.

Que fait la commune ?

La municipalité a revu à la hausse en juin 2023, le salaire journalier des animateurs pour augmenter son attractivité. Elle finance par ailleurs, le BAFA pour créer un vivier d'animateurs diplômés.

Face aux difficultés auxquelles elle est confrontée, la municipalité, à travers ses équipes administrative et jeunesse, met tout en œuvre pour accueillir le maximum d'enfants. Ainsi sur l'été 2023, après une course acharnée au recrutement et après avoir activé tous les réseaux possibles, une semaine de centre a pu être ouverte à 80 enfants.

Il peut arriver exceptionnellement que des inscriptions soient refusées quand toutes les pistes de recrutement ont été envisagées et qu'il n'y a vraiment pas de possibilité d'aller au-delà.



Nouveautés

Pour la rentrée 2023-2024, la municipalité a fait le choix de se recentrer sur la volonté à l'origine des ALSH en changeant les ordres de priorité lors des inscriptions.

Seront prioritaires :

- les enfants domiciliés sur la commune dont les deux parents travaillent (attestation à l'appui) ;
- les enfants scolarisés sur la commune dont les deux parents travaillent et dont un au moins travaille sur la commune.

■ Jessica MICHEL

La semaine de vacances de Pâques 2023

Chaque session d'ALSH a un thème décliné sur toute la durée par les animateurs. Ainsi, lors des vacances de février la musique fut à l'honneur.

Puis parce que nous souhaitons une école mais aussi des ALSH toujours plus inclusifs, nous avons fait le choix d'orienter une semaine d'ALSH autour du handicap pendant les vacances de Pâques. Ainsi, Yannick Brochard a pu mettre en place et réaliser une semaine autour des handicaps physiques, neurosensoriels...

Les enfants accueillis sur le centre ont pu découvrir le braille en écrivant leur prénom dans cette écriture des non-voyants. Ils ont aussi pu lire un livre écrit en braille.

Lors d'une journée à la salle des fêtes, des enfants et jeunes adultes du foyer des Charmilles de Malzéville Pixérécourt sont venus, accompagnés de leurs animateurs, pour un moment ludique. Ils ont rejoint les enfants du groupe ALSH et tous ont pu tester des jeux adaptés, ensemble.

Une très belle occasion de partage appréciée par tous.

■ Marie-Laure PICHON



Prénom en Braille



Volley adapté



Jeu de réflexe



Jeu d'équilibre



Jeu de balle non voyant





Les Croqueurs de pommes de Lorraine au verger communal !

Les Croqueurs de pommes de Lorraine... qui êtes-vous ?

« Association nationale des amateurs bénévoles pour la sauvegarde des variétés fruitières régionales en voie de disparition. » L'objectif de l'association est la recherche, la sauvegarde du patrimoine fruitier, la promotion des variétés fruitières méritantes, l'information et l'éducation du public.

Le fonctionnement

L'association existe grâce aux cotisations versées annuellement par les adhérents et à un vigoureux bénévolat où chacun utilise ses compétences dans un climat d'initiative, de transparence et de convivialité.

A la fin de chaque trimestre, un bulletin est envoyé à chaque Croqueur : il traite de la vie de l'association et fournit de multiples informations arboricoles et fruitières.

- Éditer et diffuser des publications techniques simples qui contribuent à la formation des amateurs (Stages gratuits d'initiation à la taille et à la greffe).

Les Croqueurs participent à des fêtes, expositions avec dégustations de fruits et de jus de pommes (un presseur appartient à l'association locale et peut être emprunté par les adhérents).

Les objectifs

- Retrouver les saveurs d'antan des fruits sains
- Stopper la dégradation du patrimoine fruitier
- Préserver les variétés fruitières et les arbres existants.

Les moyens d'action

- Réhabiliter les gestes qui sauvent : plantations, tailles, greffes.
- Échanger et répandre des greffons.
- Planter et entretenir les vergers conservatoires de sauvegarde ou de collections particulières.

Contact

- E-mail : croqpomlor@laposte.net
- Site : croqueursdepommesdelorraine.fr

Présents le 1^{er} juillet au verger, le président, Michel Jacquemin, croqueur passionné.

■ Anne-Marie MALHOMME



Les croqueurs...



...très attentifs aux explications de Michel Jacquemin et Philippe Césari.

Texte emprunté au bulletin d'information des croqueurs remis à chaque personne présente aux cours de taille et d'initiation.



Remise des prix des maisons fleuries

Vendredi 15 septembre 2023

Notre commune organise depuis plus de 30 ans un « concours des maisons fleuries » ; ce fleurissement des maisons est devenu une tradition forte que la municipalité souhaite préserver et encourager.

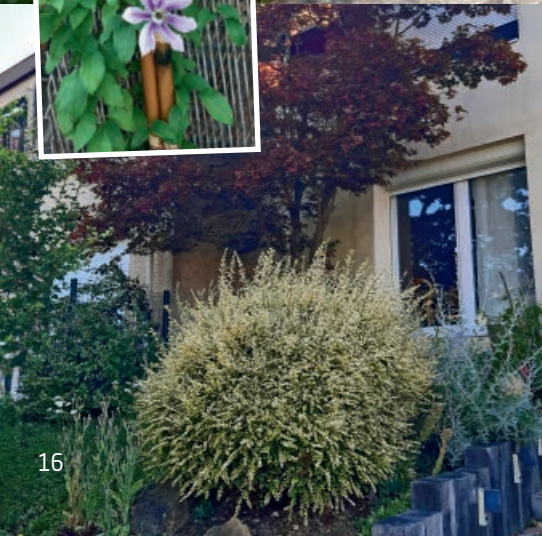
Ce concours est ouvert à tous les Layens et a pour objectif de récompenser les actions menées en faveur de l'embellissement, du fleurissement des jardins, balcons, fenêtres, murs, cours, terrasses...et seulement si ces endroits sont visibles de la rue.

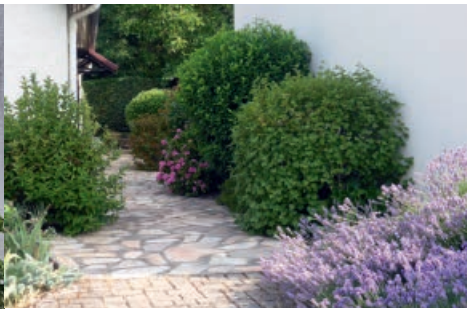


Le vendredi 15 septembre, 51 maisons ont été récompensées dont 15 ont été choisies par le jury car elles faisaient partie des catégories et critères d'évaluation définis par le concours. Harmonie, densité, originalité, répartition du fleurissement, choix de plantes peu exigeantes en eau font partie des critères de sélection.



La biodiversité avec des hôtels à insectes, des constructions d'abris ou de mangeoires pour les oiseaux, le paillage, l'introduction de pierres dans les massifs, les récupérateurs d'eau, autant d'éléments qui donnent l'exemple pour modifier la configuration d'un jardin, d'un balcon, d'un verger, d'un potager.





C'est dans une ambiance festive que s'est déroulée cette remise de prix. Chacun a apprécié l'organisation, les lots et le buffet.

Merci à tous les membres du comité environnement qui ont permis que cette soirée soit une réussite. Nous donnons rendez-vous l'année prochaine à tous nos jardiniers layens. La nature a besoin de vous. Continuez !

Le règlement du concours est visible sur le site de la mairie.

■ Anne-Marie Malhomme



La sauvegarde des amphibiens

Le 15 mars 2023, une animation portant sur la sauvegarde des amphibiens a été dispensée par Carole Maurice sur le vallon de Bellefontaine à Champigneulle avec la participation de petits Layens.

Malgré la température très basse, enfants, parents et grands-parents ont découvert et sauvé 67 amphibiens.

Crapauds et tritons palmés étaient au rendez-vous ; les grenouilles un peu frileuses, n'ont pas montré leur appareil. Il faut rappeler que les amphibiens sortent au début du printemps pour se reproduire après quelques mois d'hibernation.

Outre les prédateurs, la route représente un grand danger pour ces populations ; un dispositif est installé sur quelques kilomètres, on pose des filets et pots pour récupérer les animaux, les faire traverser la route et les déposer à proximité de la mare où ils pourront se reproduire, loin de la gomme des pneus.

Un grand bravo à nos petits et grands citoyens.

■ Carole MAURICE





Histoire du Monument aux morts de la Guerre 1939-1945



Un monument issu de deux cheminements

La particularité du Monument aux morts de la Guerre 1939-1945 est d'être souvent désigné : « Le Monument de la Vierge ». Cela s'explique par sa double origine, d'une part la paroisse et d'autre part la commune. Un monument aux morts est par définition un lieu du souvenir honorant les victimes d'un conflit.

Mais celui-ci porte, en plus, une reconnaissance à la Vierge

qui, à Lay-Saint-Christophe fut tout particulièrement implorée par une grande majorité des habitants pendant les périodes les plus critiques de la guerre.

L'acquisition de la statue et le problème de l'emplacement du monument

Un peu avant la guerre, l'abbé Maurice Wagnon, curé de la paroisse, avait lancé une souscription auprès de la population, avec laquelle il avait acquis une statue de la Vierge.

Normalement, un monument aurait dû être érigé sur un terrain paroissial.

Mais la recherche d'un tel lieu avait posé immédiatement un problème qui était resté sans solution. Les années de guerre mirent un terme à cette recherche.

La statue fut remise. Elle sera un moment placée dans la petite chapelle du parc de l'ancien Hospice (chapelle visible à droite en montant la Grande Ruelle). Les choses en restèrent là jusqu'en 1945.



Discours de l'officier de liaison Binon (p.1)
(2 pages)

MON GENERAL
MONSIEUR LE MAIRE
MESDAMES - MESSIEURS

18 Août 1946 3/5
Monument aux Morts de la guerre 1939-1945
LAY-Saint-CHRISTOPHE

EN TANT QU'OFFICIER DE LIAISON AVEC L'ARMÉE AMÉRICAINE, IL M'ÉCHOIT AUJOURD'HUI, L'HONNEUR DE PRÉNER LA PAROLE AU NOM DE LA DÉLÉGATION DES TROUPES AMÉRICAINES, ET PLUS PARTICULIÈREMENT, DES FAMILLES DES 124 HÉROS AMÉRICAINS, QUE LAY-SAINT-CHRISTOPHE HONORE AUJOURD'HUI AVEC LEURS CAMARADES FRANÇAIS.

CES 124 HÉROS SONT MORTS, NON SEULEMENT POUR RECONQUÉRIR LA LIBERTÉ DE LA FRANCE, MAIS ENCORE, POUR LIBÉRER LE MONDE ENTIER DU JOUG ALLEMAND.

CES SOLDATS AMÉRICAINS, QUI AVAIENT QUITTÉS, PARENTS, FEMMES, ENFANTS, QUI AVAIENT TOUT ABANDONNÉ, QUI, AU PERIL DE LEUR VIE, TRAVERSÈRENT LES MERS MINEES, POUR VENIR À NOTRE SECOURS, REPOSENT AUJOURD'HUI, DANS UN DE CES NOMBREUX CIMETIÈRES AMÉRICAINS, DANS UN DE CES VASTES CIMETIÈRES, ORNÉ, TOUT SIMPLEMENT DE GAZON, ET OÙ, DANS UN ALIGNEMENT IMPECCABLE, SE DRESSENT DES MILLIERS DE PETITES CROIX BLANCHES, N'AYANT POUR INSCRIPTION, QU'UN NOM, QU'UN NUMÉRO DE MATRICULE.

DE CHEZ EUX, CES HÉROS ÉTAIENT PARTIS, TOUT SÉRÉNÉS, TOUT JOIEUX, TOUT COMPIANTS DANS LE DESTIN.

TOUS AVAIENT CRIE "AU REVOIR", CAR D'AUCUN N'AVAIT ABANDONNÉ L'ESPOIR DU RETOUR, L'ESPOIR DE REVOIR LES SIENS.

LE 6 JUIN 1944, CE FUT LE DÉBARQUEMENT, SUIVI DE LA LIBÉRATION DE LA NORMANDIE, PUIS D'AUTRES PROVINCES FURENT LIBÉRÉES, LES UNES APRES LES AUTRES, ET ENFIN, ON PUT AU TOUR DU PETIT VILLAGE DE LAY-SAINT-CHRISTOPHE, ET C'EST ICI MÊME, À LAY-SAINT-CHRISTOPHE, APRES AVOIR LIBÉRÉ LA PRESQUE TOTALE DU TERRITOIRE DE LA FRANCE, QUE CES PETITS SOLDATS AMÉRICAINS RENCONTRÈRENT LA MORT.

OUI, C'EST ICI MÊME QU'ILS SONT VENUS NOURIR HÉROÏQUEMENT, AU CÔTÉ DE LEURS FRÈRES D'ARMES FRANÇAIS, LESQUELS, TOUT COMME EUX, APRES AVOIR LIVRÉ DE DURS COMBATS À L'ENNEMI COMMUN, Y TROUVÈRENT UNE MORT TOUTS AUSSI HÉROÏQUE.

Discours de l'officier de liaison Binon (p.2)

AUJOURD'HUI, CES SOLDATS AMÉRICAINS DORMENT CHEZ NOUS, EN TERRE FRANÇAISE, LOIN, TRÈS LOIN DES LIÈGES.

AUSI, CES PAUVRES PARRUIS ÉPIQUES, DONT J'AI L'HONNEUR D'ÊTRE L'INTERPRÈTE, VOUS REMERCIENT DU FOND DE LEUR CŒUR, POUR L'IMMENSE CONSOLATION QUE VOUS LEUR PROCUREZ, EN ASSISTANT HONNÊRE, À L'INAUGURATION DU MONUMENT COMMEMORATIF QUE LAY-SAINT-CHRISTOPHE ÉRIGE AUJOURD'HUI, EN L'HONNEUR DE CES HÉROS AMÉRICAINS ET FRANÇAIS, QUI, ENSEMBLE, TROUVÈRENT LA MÊME MORT, POUR LA MÊME CAUSE, LIBÉRER LA FRANCE.

POUR CES FAMILLES D'AMÉRIQUE, CES VEUVES, CES ORPHELINS, FLEURANTS LE FILS, L'ÉPOUSE, LE PÈRE, QUI NE REVIVRONT PLUS, UNE CONSOLATION LEUR RESTE, SAVOIR QU'ILS REPOSENT EN TERRE AMIE, QU'ILS PARTAGENT AVEC LEURS CAMARADES FRANÇAIS, LES MÊMES HONNEURS, SAVOIR QUE LA FRANCE RECONNAISSANTE NE LES OUBLIE PAS, NE LES OUBLIERA JAMAIS, EST POUR EUX, UNE SUPRÊME CONSOLATION DANS LEUR IMMENSE DOULEUR.

ENCORE ET ENCORE, AU NOM DES FAMILLES AMÉRICAINES, MERCI D'AVOIR ASSOCIÉ, FRANÇAIS ET AMÉRICAINS, DANS L'HONNEUR COMME DANS LA DOULEUR.

Paul W. Bailey
PARA W. BAILEY
Lt. Colonel INF

Marion A. Pettit
MARION A. PETTIT
Captain INF

William C. Lytle Jr.
WILLIAM C. LYTLE JR.
Captain U. S. C.

Gustave A. Nixon
Capt. CT

Elmer C. Norum
ELMER C. NORUM
2nd Lieutenant INF

Salvatore F. Pivina
SALVATORE F. PIVINA
1st Lieutenant INF

Allocution de l'officier de liaison G. A. Binon, le 18 Août 1946, lors de l'inauguration du Monuments aux morts de la guerre 1939-1945.



La solution

Le 8 mai 1945, la guerre est terminée. Les prisonniers rentrent des stalags. Les entreprises, institutions et associations de toutes natures sont pour la plupart réorganisées. C'est dans ce contexte que l'abbé Wagnon se trouve nommé à Toul, avec une promotion, et que son remplaçant, Maurice Huschard, est chargé de la paroisse de Lay-Saint-Christophe.

Alors que son prédécesseur restait dans les limites strictes de l'Eglise, le nouveau curé entend sortir de ce cadre. Il prend donc contact avec le maire, Émile Conte, élu en novembre 1945.

La position de l'abbé Huschard tombe à point pour le nouveau maire submergé de problèmes urgents à résoudre. Il lui laisse toute latitude pour relancer les activités de la jeunesse et particulièrement reconstituer les équipes de football et la fanfare.

Mais rapidement la question de l'emplacement du monument de la Vierge revient dans l'actualité. Comme du côté de la paroisse la situation reste figée, Maurice Huschard demande au maire un emplacement communal. Bien que peu orthodoxe, la demande est inscrite à l'ordre du jour.

Car, de son côté, le maire voudrait honorer les victimes de la guerre 39-45, mais la spécificité du monument aux morts de 14-18 lui semble difficilement adaptable ; d'autant plus qu'il veut faire mention des soldats américains tombés au combat sur le sol de la commune. Il convoque alors les différents groupes d'Anciens Combattants. Encore tout imprégnés de l'ambiance de la Libération et de l'action de la Résistance qui rassemblait tous les bords, ceux-ci admettent cette possibilité, en tout cas ils ne s'y opposeraient pas.

Cet accord fut primordial. L'abbé Huschard propose alors le texte de reconnaissance à la Vierge destiné à être gravé dans la pierre du monument, sans provoquer d'objections.

Le choix de l'emplacement et l'inauguration

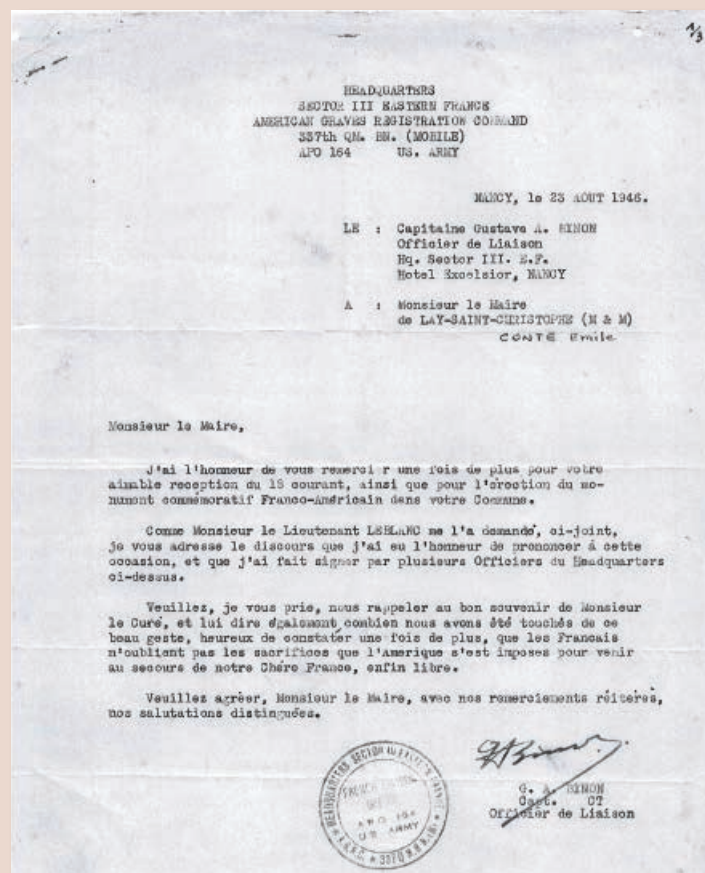
Dès lors, les choses vont très vite. Le maire propose la placette de la rue du Général Patton (Ancienne rue de Lolincourt) située en haut de la Grande Ruelle. Lieu qui convient à tous pour sa vue imprenable s'ouvrant sur une grande partie du village et en particulier sur les parties des vallées de l'Amezule et de la Meurthe qui furent au centre des combats.

Le 18 août 1946 le monument était inauguré en présence des autorités militaires françaises et américaines ; le général de Linares, empêché, était représenté par le général Jean Jean, les officiers de liaison des deux Armes et plusieurs autres gradés américains, des Anciens combattants, du maire, qui présidait, et du Conseil municipal, de M. le curé accompagnant Mgr Fleury évêque de Nancy, d'enfants des écoles et des patronages. Une population nombreuse de centaines de personnes enthousiastes formait le cortège parti de l'église pour se rendre au monument.

La fanfare, déjà reconstituée, jouait, en tête, des marches militaires. Puis à l'arrivée plusieurs clairons prenaient position pour les sonneries réglementaires. Après l'allocution du maire, les dépôts de gerbes et les citations, l'Officier de liaison américain prenait la parole, marquant un temps fort de la cérémonie. D'autres personnalités s'exprimaient à leur tour. Puis toutes se réunissaient ensuite pour faire plus ample connaissance entre elles et avec Lay.

Un officier américain rédigea un article qui fut publié aux États-Unis, traduisant la reconnaissance des Français à leurs Alliés américains.

■ Albert CONTE



Lettre du 23 août 1946, de l'Officier de liaison américain. Capitaine Gustave A. Binon au maire de Lay-Saint-Christophe.



Marche solidaire Lay Rose

Si Octobre s'avère le mois de l'automne, c'est aussi 31 jours qui mettent à l'honneur une cause qui nous tient à cœur : la lutte contre le Cancer du Sein.

La lutte contre le Cancer du Sein est un enjeu de santé publique. L'événement Octobre Rose permet à tout à chacun d'agir. C'est un mois animé qui unit autour d'une cause commune.

Pour la 30^e édition et pour la troisième fois, nous nous sommes mobilisés le dimanche 8 octobre à 10h pour une marche rose de 8 km.



1 femme sur 8 risque de développer un Cancer du Sein. L'information sur le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vies, et est essentielle.

Une belle vague rose a envahi notre village, 360 personnes mobilisées afin de récolter des dons pour lutter contre le cancer et aider à la recherche mais nous souhaitons aussi dynamiser cette marche solidaire en changeant le parcours chaque année afin de faire découvrir notre beau village et son patrimoine. Pour l'ouverture de la marche, Jérémy (association Reshine) nous a offert une magnifique présentation de ces talents d'artiste. Il est venu bénévolement afin d'animer le départ de notre marche solidaire.

Cette année nous avons pu découvrir la grande ruelle quelle belle montée !

Puis Gilbert et Marcel PLEUX nous ont fait découvrir une fontaine cachée dans la forêt.

La fontaine des Vaux est la 20^e fontaine de Lay. Ce patrimoine servait aux moines au XVII^e siècle de la ferme de Beauchamp. Cet endroit ne disposant pas d'eau, un système de pompe à « Béliet » a été installé à l'époque afin de propulser l'eau de la fontaine jusqu'au sommet du plateau pour alimenter la ferme.



Cette fontaine a longtemps été oubliée ! C'est en 2012 que Gilbert et Marcel PLEUX, accompagnés d'autres bénévoles amoureux de la nature, dont Martial T. (qui nous a quitté dernièrement), mais aussi en compagnie des chasseurs, ont fait le choix de rénover ce patrimoine en aménageant la source pour rendre ce coin de la forêt encore plus paisible ...

Ils ont ainsi fabriqué de leurs propres mains un banc qui permet aujourd'hui de se ressourcer, ils ont aussi fabriqué un réservoir avec une ancienne cuve à fioul spécialement aménagée pour que les animaux et les promeneurs puissent se désaltérer sans danger.

On dit de cette fontaine qu'elle est magique !

Merci à toutes et tous pour votre mobilisation. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 13 octobre 2024 pour une quatrième édition.

La somme de 2522 €
a été transférée à la
Ligue contre le cancer
(participants, donateurs
et commerçants).







Le Téléthon du 19 novembre 2023

Le Téléthon est un événement caritatif créé afin de lutter contre la myopathie et afin de financer plus généralement des projets de recherche sur les maladies génétiques neuro-musculaires.

Cette année, nous nous sommes mobilisés avec le club ados le dimanche 19 novembre 2023 pour une matinée « je cours ou je marche » pour le téléthon, pour la recherche. Après une semaine très pluvieuse, le soleil a décidé de nous accompagner durant cette matinée.

Une trentaine de participants ont marché ou couru ce dimanche matin ensoleillé, ils ont pu aussi déguster une bonne crêpe et un bon café, et ils ont reçu un super diplôme pour leur performance.

Environ 80 km ont été parcourus, les plus jeunes de nos participants « 5 ans » ont fait 4 tours ! Bravo les futurs champions !

461€ seront reversés à l'AFM.

Une tombola aussi était organisée, 4 paniers garnis étaient à gagner.

Les paniers ont été garnis par tous nos commerçants de la commune, l'association de l'AMAP et nos entreprises de Lay-Saint-Christophe.

Un grand merci à tous les bénévoles, le club ados dirigé par « Yannick », les commerçants, les entreprises de la ZI artisanale du Serroir et à l'association AMAP Lay Paniers de l'Amezule.

Cette mobilisation nous a permis de reverser à l'AFM la somme de 461€.

■ Isabelle CHARBONNIER
Conseillère municipale déléguée



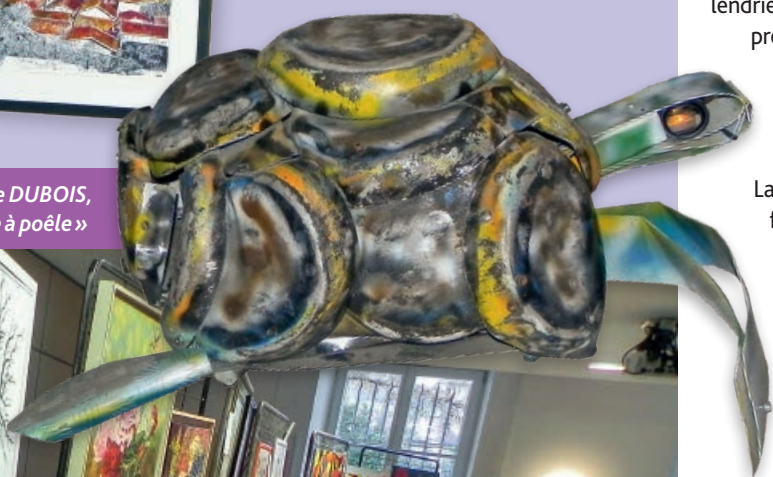


L'art au village, une huitième édition particulièrement réussie !

Le week-end des 18 et 19 novembre, l'association Lo Scuron-Dom Calmet a organisé, comme elle le fait tous les deux ans depuis 2007, une exposition artistique dans les locaux mis à sa disposition par la municipalité.



Christophe DUBOIS,
« La tortue à poêle »



Dix-huit artistes se sont donné rendez-vous pour présenter au public leurs réalisations. Quinze peintres, allant de très réaliste à l'abstrait intégral ont présenté près de quatre-vingts tableaux, réalisés avec des techniques très différentes : huile, aquarelle, acrylique, fusain, et même stylo bille.

Christophe Dubois, un artiste layen a installé quelques sculpture animales, fabriquées avec des matériaux de récupération, telle sa tortue à poêles ou le dinosaure. Andrée Bourbier a anticipé Noël avec sa crèche en vitrail et son mari Lionel a montré ses poteries.

Une salle entière était dévolue aux ateliers de l'association, le tricot, avec une magnifique ombrelle en crochet, l'atelier de poterie, la couture, le cartonnage avec un très original calendrier de l'Avent cubique, le scrapbooking et au mur étaient présentées les réalisations des ateliers dessin et aquarelle.

Dans cette même salle Noémie Flageul a présenté quelques réalisations des enfants de l'atelier de découpe et pratique artistique qu'elle anime

La première salle a reçu les œuvres réalisées par les enfants des écoles, primaire et maternelle. Le thème de la manifestation étant l'eau, la maternelle a réalisé une composition très originale et tout autant appréciée du public ; devant un mur de pluie, un parapluie gouttait sur un sol mouillé.

Le vendredi, la veille de l'ouverture, les enfants de la maternelle ont pu visiter presque toute l'exposition en avant-première, recevant les explications de Noémie Flageul, la nouvelle présidente de l'association.

Le vernissage n'ayant pas pu avoir lieu la veille de l'expo, à cause de la concurrence du Beaujolais nouveau... c'est un pot de finissage qui a conclut cette très belle exposition, chacun se donnant rendez-vous en 2025.



C'est une layenne,
Nathalie ZIMMERMANN,
qui a été élue artiste
préférée des visiteurs,
félicitations !



Panorama des associations

ACPG





AMR Portugaise do Alto Minho



Octobre Rose à Nancy

Fête de la musique à Lay-Saint-Christophe



Expo de juin des œuvres des enfants dans les magasins.



Concert du 1^{er} octobre

Comité des fêtes



Soirée Beaujolais 2023

Lo Scuron Dom Calmet

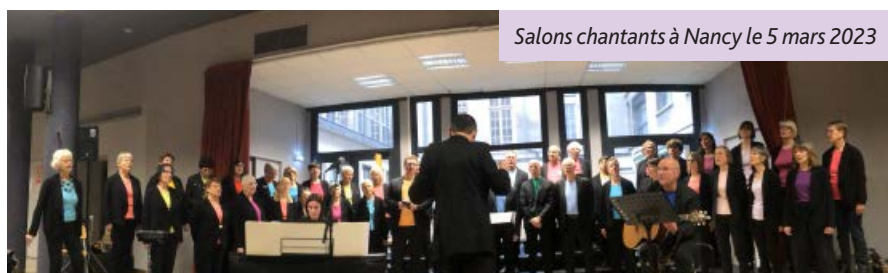




ALAYGRO



Fête de la musique le 17 juin 2023



Salons chantants à Nancy le 5 mars 2023



Week-end de travail à Ramonchamps les 21 et 22 octobre 2023

Beau début de saison des Séniors C



ASLB



Rallye des œufs



Badminton



Baby gym



Gymnastique féminine

Une partie des joueurs avant un match





Rallye des œufs

Association Familiale

Randonnée



Nouvel album en vue pour «Pop», enregistré au « Hot Lay Studio », le premier titre, « Lili voulait aller danser » est déjà en ligne 😊 Cet album sera très éclectique entre des reprises de variétés françaises, de pop anglaise et américaine. A suivre ...

ALRIC



Le comité d'organisation ... des futurs JO de l'ALRIC.

L'ALRIC fêtera ses 35 ans au printemps prochain, de nombreuses manifestations sont en préparation.

Tennis de table



Les joyeux U6-U7 de l'ASLB !



Sortie au parc Walygator



Victoire des U15 contre Custines 2

